



COLLÈGE
DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de la quatrième séance (extraordinaire),

tenue par vidéoconférence

le 21 avril 2023 à compter de 13 heures

Membres participants

Dr Mauril Gaudreault
M. Sylvain Beaudry
Dr Jean-Pierre Boucher
Dre Amélie Coutu
Dr Pierre Guérette
M. Daniel Hébert
Dr Martin Laliberté
Dre Guylaine Larose

Dre Cassandre Latourelle-Théberge
Mme Thérèse Martin
Dr Alain Naud
Dr Simon Patry
Mme Nathalie Pierre-Antoine
Dre Nathalie Saad
Dr Denis Soulières
Dre Chantal Vallée

Secrétaire d'assemblée :

Dre Isabelle Tardif

Personnes-ressources

Me Linda Bélanger
M. Jacques Tétrault
Mme Olga Rédikoultséva

1. Ouverture de la séance et appel nominal

Le président procède à l'appel nominal.

2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflits d'intérêts

Le projet d'ordre du jour a été transmis aux membres en prévision de la séance.

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

Il est proposé par le docteur Mauril Gaudreault, appuyé par l'assemblée,

CDA-23-20

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 21 avril 2023 faisant l'objet de l'Annexe I du présent procès-verbal.

Adopté à l'unanimité.

3. Projet de loi 15 – Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace

Les lignes directrices préliminaires du mémoire du Collège sur le projet de loi 15, ainsi que le tableau analytique des articles de ce projet de loi, ont été transmis au Conseil d'administration en prévision de la séance.

Les membres discutent du positionnement du Collège en regard de ce projet de loi et commentent les lignes directrices préliminaires du mémoire.

Les commentaires et recommandations des membres permettront de bonifier les lignes directrices qui seront présentées à nouveau lors de la séance du Conseil du 27 avril et serviront à finaliser la production du mémoire du Collège sur ce projet de loi.

Sur proposition dûment appuyée, l'assemblée est levée à 14 h 36.

Mauril Gaudreault, M.D.
Président

Isabelle Tardif, M.D.
Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION – 21 AVRIL 2023
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR



COLLÈGE
DES MÉDECINS
DU QUÉBEC

	Objet	Responsable
1. Ouverture de la séance et appel nominal		Présidence
2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflits d'intérêts	Adoption	Présidence
3. Projet de loi 15 – Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace	Discussion	Présidence

/20230419